



ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Personnels
Enseignants
DPE

DIRECTION
DPE
DPE-NM/MV/JPR/PF
n°54-2023
Affaire suivie par :
P. FOULONGANI
Tél : 05 96 52 25 51
Mél : ce.dpe@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 SCHOELCHER Cédex

Schoelcher, le 20 juin 2023

La Rectrice de la Région académique de Martinique
Chancelière des Universités
Directrice académique des services
de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants
du 1^{er} degré,

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale,

S/c de Madame l'Inspectrice d'Académie – Directrice
académique adjointe des services de l'Éducation
nationale.

**Objet : Appel complémentaire à candidatures sur postes à exigences particulières et postes à profil –
Rentrée scolaire 2023**

Pièces jointes :

- Annexe 1 - Recueil des postes spécifiques
- Annexe 2 – Procédure d'accès à la plateforme COLIBRIS

A la suite du mouvement intra académique des enseignants du 1^{er} degré, des postes demeurent vacants. Ils font l'objet d'un recrutement spécifique afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre les exigences du poste et les capacités du candidat. Certains postes – à conditions particulières d'exercice – requièrent un profil défini et, dans certains cas, une qualification spécifique. Ces postes dits « **à exigences particulières** » ou « **à profil** » sont sollicités dans le cadre d'un appel à candidatures et pourvus après avis d'une commission d'entretien.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'AFFECTATION

La liste et les fiches descriptives de ces postes figurent en annexe.

Sur la présente campagne, le nombre de candidatures est limité à 1 (toutes candidatures confondues) ; seuls les postes vacants font l'objet de l'appel à candidature ; le rang de classement obtenu est valable uniquement pour cet appel à candidature.

1.1 - Les postes à profil (PAP)

Ces postes requièrent un profil défini ainsi que, dans certains cas, une qualification spécifique. Des pré-requis sont également indiqués sur les fiches de poste.

Les personnels intéressés devront :

- constituer un dossier de candidature ;
- participer à un entretien face à une commission.

Il est à noter que la commission académique d'entretien examine principalement les motivations des candidats et leur perception de la fonction postulée, au regard des conditions d'exercice propres à ces postes.

Les candidats qui remplissent les conditions pré-requises seront reçus pour un entretien, puis départagés par la commission académique qui établira une liste classante. Cette liste classante est valable uniquement pour le poste demandé et pour l'année en cours.

Le candidat retenu fait ensuite l'objet d'une affectation à titre définitif s'il remplit les conditions ; à défaut, il est affecté à titre provisoire pour l'année scolaire 2023-2024.

1.2 – Les postes à exigences particulière (PEP)

Ces postes requièrent une qualification spécifique. Des pré-requis sont également indiqués sur les fiches de poste. Ils font l'objet d'un « appel à candidatures » pour une affectation à titre provisoire pour l'année scolaire 2023-2024. L'avis favorable obtenu est valable uniquement pour cet appel à candidature.

Ces postes feront l'objet d'un nouvel appel à candidature pour la rentrée 2024. Ils seront à pourvoir au mouvement automatisé de 2024.

Les personnels intéressés doivent :

- constituer un dossier de candidature ;
- participer à un entretien face à une commission ;

Au cours de l'entretien, sont principalement examinées les motivations du candidat et sa perception de la fonction postulée au regard des conditions d'exercice propres à ces postes.

II – MODALITES PRATIQUES

Les personnels pourront formuler leur candidature en ligne du 21 juin 2023 au 25 juin 2023, via Colibris,

- PIA : <https://pia.ac-martinique.fr>
- ARENA : <https://extranet.ac-martinique.fr/arena>

Les convocations sont transmises par le Rectorat, par mail, aux adresses académiques le mardi 27 juin 2023.

Les commissions d'entretien se tiennent le :

Mercredi 28 juin 2023

À partir de 8H00

Ecole Jocelyne Beroard de Plateau Fofu - Schoelcher

Les résultats des avis des commissions d'entretien sont transmis par le Rectorat, par mail aux adresses académiques.

pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire général adjoint
Directeur des Ressources Humaines
Jean-Philippe RODRIGUEZ